

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CFG BANK



## INITIATION D'UN DIVIDENDE ORDINAIRE DE 4 DH

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de CFG Bank s'est réunie en date du 22 mai 2026 à 10 heures, à l'Hôtel Le Casablanca, situé au 19 Boulevard Moulay Rachid, Casablanca, sur convocation du Conseil d'Administration et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2025 et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, ont été approuvés à l'unanimité et n'ont subi aucun changement.

CFG Bank a ainsi initié un **dividende ordinaire de 4 DH par action** au titre de l'exercice 2025, en hausse de 21% par rapport aux dividendes distribués lors des deux exercices précédents :

- Date de détachement à la bourse : 10 juin 2026
- Date de crédit en compte : 22 juin 2026

Ainsi, à partir de la séance du 10 juin 2026, l'achat d'actions CFG Bank ne donnera plus droit au dividende 2025.

L'Assemblée Générale a par ailleurs ratifié la nomination par cooptation de **Nada TAZI HAKAKAT**, en qualité d'administratrice indépendante, en remplacement de la société PREV INVEST sous réserve de l'approbation de Bank Al Maghrib.